



PROCES VERBAL

DIRECTION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

PV N° 2 DTD/1

REUNION DU : 11 JUILLET 2020 par visioconférence

Présents : MME TILLOL P – MM. BERNIER PY - FEZEU D

Excusés : MM. THIBERT J – BRUNET V – CHAMPAGNAT J - DA SILVA S – LECOUR B – LETRECHET T – VIAULT S

Absent non excusé : M SOTTORA E

I- COURIERS

De Fontaine les Dijon du 3/07/2020 : Réponse faite au club.

De Chevigny Saint Sauveur du 3/07/2020 : Réponse faite au club.

De Chevigny Saint Sauveur du 10/07/2020 : Pris note

II- APPROBATION DU DERNIER PV - Rectificatif

Un membre de la commission fait remonter le fait qu'il a été oublié de départager dans les candidatures en U15 D1 QUETIGNY qui a 12 points comme JDF21 et DAIX pour déterminer l'ordre de priorité en cas de désistement.

Pour rappel :

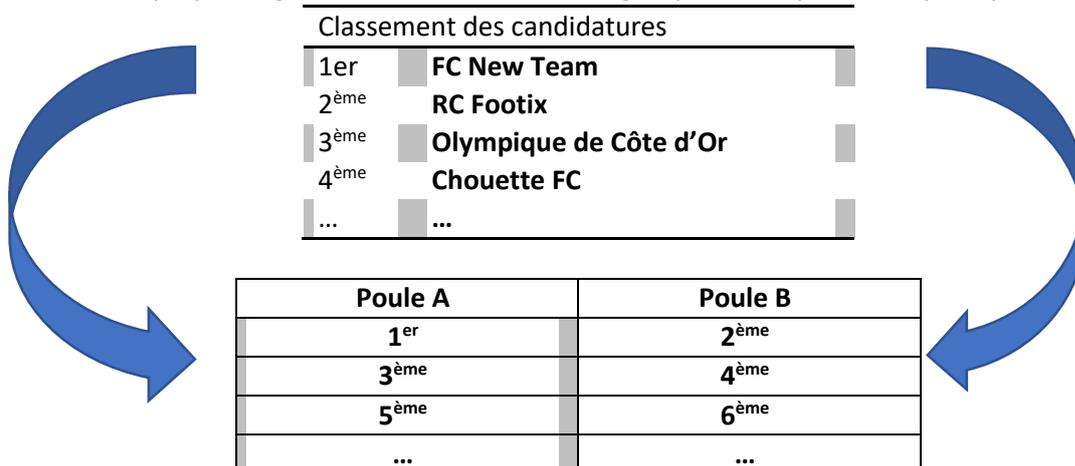
Il avait été calculé le ratio des licenciés du club dans la catégorie concernée sur le total des licenciés jeunes du club : DAIX : 0,125 JDF21 : 0,142

Il est donc procédé de même pour QUETIGNY : 0.11.

Le classement reste donc inchangé 11ème JDF 21 ; 12ème DAIX et 13ème QUETIGNY

Considérant dans le précédent PV de la commission technique indiquait :

La commission propose également la constitution des groupes en respectant le principe suivant :



Et suite au courrier du Club de Fontaine les Dijon, la commission rectifie la composition des poules U13 D1 qui ne respectaient pas les règles citées ci-dessus.

Le classement des candidatures reste le même, la rectification ne concerne que la répartition entre la poule A et la poule B

La commission technique propose donc les poules suivantes

POULE A	POULE B
DFCO	FONTAINE LES DIJON
ASPTT	AS FONTAINE OUCHE
USCD	BEAUNE
IS SELONGEY	MVF
CHEVIGNY ST SAUVEUR	ST JEAN DE LOSNE
ST APOLLINAIRE	JDF 21
GEVREY	GJ GENLIS VILLERS
DAIX	QUETIGNY

III- DESISTEMENT ET PRISE EN COMPTE DES DECISIONS DE LIGUE

Candidature U13 D1

Aucun désistement n'étant parvenu à la commission technique départementale.

La DTD confirme à la commission sportive, les engagements pour le niveau U13 D1 :

Sous réserve

- Des dossiers en cours,
- Des engagements des clubs,
-

ASPTT	DFCO	GJ GENLIS VILLERS	MVF
BEAUNE	FONTAINE LES DIJON	IS SELONGEY	ST APOLLINAIRE
CHEVIGNY ST SR	FONTAINE OUCHE	JDF 21	ST JEAN DE LOSNE
DAIX	GEVREY	QUETIGNY	USCD

Les poules proposées à la commission sportive sont

POULE A	POULE B
DFCO	FONTAINE LES DIJON
ASPTT	AS FONTAINE OUCHE
USCD	BEAUNE
IS SELONGEY	MVF
CHEVIGNY ST SAUVEUR	ST JEAN DE LOSNE
ST APOLLINAIRE	JDF 21
GEVREY	GJ GENLIS VILLERS
DAIX	QUETIGNY

Candidature U15 D1

Suite au PV de la commission sportive de la ligue BFC du 9 juillet 2020 et considérant que le club de MVF a finalement été intégré au groupe U15 R avec pour équipe de référence l'équipe 1 du groupement GJ MVSR évoluant en 14R lors de la saison 2019 2020.

Considérant que le club de MVF par son courriel du 9 juillet 2020 a informé la commission technique du district qu'il ne souhaitait pas maintenir leur candidature en U15 D1,

Le classement est revu en conséquence- voir le détail en annexe

Sous réserve

- Des dossiers en cours,
- Des engagements des clubs,

La DTD transmet à la commission sportive, les engagements modifiés pour le niveau U15 D1 :

Beaune	Fontaine Les Dijon	Is-Selongey	St Apollinaire
Chevigny St Sauveur	Gevrey	J D F 21	U.S. C. D
D.F.C.O	MPL		

Candidature U18 D1

Aucun désistement n'étant parvenu à la commission technique départementale. **La DTD confirme à la commission sportive, les engagements pour le niveau U18 D1 Sous réserve**

- Des dossiers en cours,
- Des engagements des clubs,

BEAUNE	IS SELONGEY	QUETIGNY
DAIX	JDF 21	ST APOLLINAIRE
FONTAINE LES DIJON	MVF	USCD
GEVREY		

IV- Départages des équipes U13 en D2 et D3

Après discussion sur les avantages et les inconvénients et au vu de la situation sanitaire, la commission décide d'annuler la journée de tournoi échiquier devant permettre le départage des équipes U13 et les répartir entre la D2 et la D3.

La commission réalisera les études des candidatures en U13 D2 sur la base de la grille suivante et ce de façon exceptionnelle :

		Points sportifs	
		1	35
U13 D1 en phase automne la Saison 2019 2020	2		31
	3		27
	4		23
	5		19
	6		15
	U13 D2 en phase automne la Saison 2019 2020	1	
2			19
3			15
4			11
5			7
6			3
7			2
8			1

U13 D3 en phase automne la Saison 2019 2020	1	7
	2	3
	3	1
Points label pour ceux qui ont candidaté au label au plus tard sur la saison 2018 2019		Points encadrement de l'équipe de référence
ELITE	5	BEF OU + 15
EXCELLENCE	5	BMF 12
ESPOIR	5	CFF 1 2 3 10
AUCUN	0	CFF 2 / I2 8
3 sur 4	3	MODULE U13 5
2 sur 4	2	
1 sur 4	1	

V- CANDIDATURES D2-D3

La commission technique du district rappelle le calendrier pour les candidatures en D2 et D3

Rappel :

Les clubs qui ont candidatés en D1 et qui n'ont pas été retenus en D1 doivent donner leur accord pour candidater en D2 via footclubs.

Pour les clubs qui n'avaient pas candidatés en D1, il est nécessaire d'engager une équipe en D2 ou D3 via footclubs.

Rappel du calendrier

	D2	D3
OUVERTURE DES CANDIDATURES	1 JUILLET	1 JUILLET
FIN DES CANDIDATURES	23 AOÛT	15 sept*
PUBLICATION DES CLASSEMENTS PROV	25 AOÛT 28 AOÛT* ¹	NA
LIMITE POUR SE DESISTER	6 Septembre*	NA
PUBLICATION DES CLASSEMENTS DEF	9 Septembre*	NA

* Sous réserves des directives nationales dû à la situation sanitaires

¹ Un comité directeur étant prévu le 24 août, la commission technique décale sa réunion et ne pourra diffuser les classements avant le 28 Août.

La présente décision est susceptible d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus aux articles 188-189- 190 des règlements généraux de la FFF.